

L'ÉPELLATION EN LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE*

Louis Desouvre
 Colette Dubuisson
 Astrid Vercaingne-Ménard
 UQAM

1. Introduction

Cette communication traite du rôle de l'épellation en langue des signes québécoise (LSQ), langue qui emprunte le canal visuo-gestuel et qui est utilisée par la communauté sourde du Québec. Comme la plupart des langues signées, la LSQ comporte non seulement la possibilité de réaliser des signes, qui sont équivalents aux mots dans les langues orales, mais aussi la possibilité d'avoir recours à l'épellation digitale. Ce dernier procédé consiste à former successivement, avec la main dominante, une séquence de configurations manuelles, chacune correspondant à une lettre de l'alphabet, de manière à composer un mot français.

Même si les signes et les épellations sont exécutés par les mains, ils ne sont pas structurés de la même manière. Les signes sont décomposables en plusieurs paramètres qui se combinent simultanément (configuration manuelle, mouvement, orientation, localisation des mains, etc.).¹ Ce n'est pas le cas pour les mots épelés dont l'organisation interne est séquentielle par nature. En fait, signes et mots épelés font partie de deux systèmes différents (O'Grady et al., 1990). Contrairement à l'épellation, qui est une façon de représenter la langue écrite, les signes ne représentent pas nécessairement les mots français. Cependant, l'épellation, comme l'initialisation (signe pour lequel la configuration de la main correspond à la première lettre du mot français) et l'oralisation (articulation avec ou sans la voix du

* Cette recherche a été subventionnée par le C.R.S.H.. Nous tenons à remercier Laurence Beer, Linda Lelièvre et Dominique Pinsonneault pour l'aide qu'elles nous ont apportée dans sa réalisation.

¹ Pour plus de détails sur la phonologie de la LSQ, voir Miller (à paraître).

- ROSSI, M. (1985) «L'intonation et l'organisation de l'énoncé», in *Phonetica*, no 42, pp. 135-153.
- SANTÈRE, L. et M. ROBERGE (1992) «Facteurs de pondération psychoacoustique des durées en fonction de la nature des segments syllabiques et de l'accentuation en français du Québec», in *Mélanges phonétiques et phonosyllabiques offerts au professeur Pierre Léon*, (à paraître).
- VILLIARD, P. et B. CHAMP ROUX (1982) «Le *là* en québécois, de l'adverbe au complément», in *Revue de l'Association québécoise de linguistique*, vol. 1, no 1, pp. 167-176.
- VINCENT, D. (1983) *Les ponctuations de la langue*, thèse de doctorat inédite, Université de Montréal, 162 p.

mot français)², fait partie des phénomènes d'emprunts de la LSQ au français.

Dans cet article, nous ferons tout d'abord une revue rapide des recherches sur l'épellation dans les autres langues signées, notamment la langue des signes américaine (ASL). Nous décrirons ensuite brièvement la méthodologie de notre propre recherche. Nous présenterons enfin une description et une classification des épellations produites par les locuteurs.

2. Épellation dans d'autres langues signées

L'épellation a fait l'objet de relativement peu de recherches dans la description des langues signées. On retrouve cependant chez Battison (1978) une étude importante de l'épellation comme phénomène d'emprunt lexical de l'ASL. Battison fait valoir que la situation de contact entre l'ASL et l'anglais ressemble aux situations de contact entre les langues orales. L'anglais a une influence importante sur l'ASL. Cela se manifeste entre autres par l'utilisation, dans certains cas, de la syntaxe anglaise, par l'épellation et par la création de signes dont l'origine est un mot épélé. Dans ce dernier cas, l'épellation subit une restructuration par effacement ou assimilation de certaines configurations et par incorporation de mouvements qui ne sont pas caractéristiques de l'épellation réelle. Selon Battison, un nombre important d'éléments lexicaux de l'ASL ont une épellation comme origine. Mais ces signes réanalysés ne sont plus considérés comme de l'épellation digitale; ils font plutôt partie de l'inventaire des signes de l'ASL. Ce sont des emprunts par épellation.

Akamatsu (1985) (voir aussi Akamatsu et Stewart, 1989) s'est également intéressée à l'épellation. En observant, d'une part, des adultes qui épellent et d'autre part, des enfants qui les imitent, elle a été amenée à conclure qu'un mot épélé est plus ou moins la somme de ses lettres. Elle fait remarquer que chez les adultes, la vitesse d'épellation peut atteindre six configurations manuelles à la seconde. Le récepteur n'a pas réellement le temps

² Pour plus de détails sur l'oralisation en LSQ, voir Dubuisson et al. (à paraître).

de "lire" toutes les lettres. Il s'appuie sur une approximation des configurations manuelles et ne se fie pas au lettre à lettre. Il reconnaît le mot épélé par sa forme générale, son contour. En outre, chez les jeunes enfants qui imitent les adultes, même si l'épellation est à peu près inintelligible, certains traits demeurent. La forme générale de l'épellation est conservée. Les configurations manuelles produites par les enfants diffèrent de celles des adultes, mais les mouvements d'ouverture et de fermeture demeurent, de même que les configurations initiale et finale.

L'analyse d'Akamatsu est à mettre en lien avec les recherches de Mayberry et Waters (1991). Ces dernières ont montré que les enfants retiennent mieux un mot lorsqu'il est épélé plus rapidement, alors que pour la rétention d'un signe la vitesse d'exécution n'a pas d'importance.

Padden (1990 et 1991) fait remarquer que la fréquence du recours à l'épellation varie d'une langue signée à l'autre. Elle compare entre autres la langue des signes italienne, qui ne comporte pratiquement pas d'épellations mais recourt très souvent à l'oralisation, à l'ASL qui comporte beaucoup d'épellations. Elle fait l'hypothèse que la différence entre les deux langues est historique. En effet, alors que les sourds italiens ont suivi les prescriptions du congrès de Milan (1880) interdisant les signes, les sourds américains se sont fortement opposés à l'oralisme et n'ont considéré que la langue écrite pour les emprunts. Padden insiste sur le fait que l'épellation n'est ni une distraction répréhensible, ni un manque de connaissance de la part des signeurs, mais fait bien partie intégrante de la langue et a des fonctions spécifiques.

3. Méthodologie

Les données que nous avons analysées sont tirées du corpus de LSQ88 qui comprend 35 heures d'enregistrement de conversations spontanées, où des signeurs dont la LSQ est la langue de communication³, réunis en groupe de trois ou quatre,

³ Toutes les données sur lesquelles nous nous basons proviennent de la région de Montréal. Dans

abordent des sujets variés. Dans chaque groupe, chaque locuteur est filmé par une caméra différente et une vue d'ensemble est réalisée à l'aide d'une caméra supplémentaire.

Nous avons transcrit les épellations de sept locuteurs, trois hommes et quatre femmes. La transcription, réalisée par deux entendants, a été vérifiée systématiquement par une informatrice sourde, qui n'a pas pris part aux conversations enregistrées sur vidéos. Pour chaque occurrence, l'épellation réelle est notée ainsi que le mot cible. Les deux entendants et l'informatrice sourde doivent s'entendre sur la nature de la configuration manuelle ainsi que sur le sens du mot épélé. Si les avis sont partagés sur la nature d'une configuration manuelle ou sur le mot cible visé, on fait appel à un second informateur pour trancher.

4. Rythme d'utilisation de l'épellation

Le temps de discours pour ces sept locuteurs est de 23 heures, inégalement réparties. Le nombre total d'épellations s'élève à 269.

Tableau 1 : Temps de discours et nombre d'épellations par locuteur

Locuteurs	L1	L2	L3	L4	L5	L6	L7	total
Tps de discours	9	2	3	3	2	2	2	23
Nbre d'épellations	90	13	14	5	54	81	12	269
Nbre d'épellations/h	10	6,5	4,7	1,7	27	40,5	6	11,7

Le nombre moyen d'épellations en une heure, dans le corpus que nous avons analysé est de 11,7. Cependant, ce qui ressort le plus du tableau ci-dessus, c'est la très grande variation entre les locuteurs. En effet, le locuteur qui utilise le plus d'épellations (40,5 fois à l'heure) épelle environ 24 fois plus souvent que celui qui épelle le moins (1,7 fois à l'heure). La variation du rythme

l'état actuel des recherches, il est impossible de dire s'il existe au Québec plusieurs variétés dialectales de la LSQ ou plusieurs langues signées. Une grande majorité de sourds vivant dans la région de Montréal, nous assurons, pour les fins de cet article, que les corpus utilisés sont représentatifs de la langue des signes québécoise.

d'utilisation de l'épellation semble influencée par le sujet de la conversation et la familiarisation des interlocuteurs avec le vocabulaire spécifique à ce sujet.

La plupart des locuteurs répètent plusieurs de leurs épellations.

Tableau 2 : Nombre de mots différents épelés par locuteur

Locuteurs	L1	L2	L3	L4	L5	L6	L7	total
Nbre d'épellations	90	13	14	5	54	81	12	269
Nbre de mots différents	59	11	13	5	35	52	10	185
% de mots différents	65	85	93	100	65	64	83	69

Il ressort du tableau ci-dessus que les locuteurs qui épellent le plus (10 fois ou plus à l'heure) répètent le plus souvent leurs épellations. Cependant, dans 69 % des cas en moyenne, un mot n'est épélé qu'une fois. La variation entre les locuteurs en ce qui concerne la répétition des épellations est beaucoup moins grande qu'en ce qui concerne le rythme d'utilisation de l'épellation. Le locuteur qui répète le moins ses épellations épelle des mots nouveaux dans 100 % des cas, celui qui répète le plus, épelle des mots nouveaux dans 64 % des cas.

Certains locuteurs épellent les mêmes mots que leurs interlocuteurs. Dans l'ensemble du corpus, nous avons relevé 143 épellations de mots différents.

5. Classification des épellations

Nous distinguerons les épellations compensatoires des emprunts par épellation.

5.1 Épellations compensatoires

L'épellation est compensatoire quand un mot est épélé soit parce qu'il n'existe pas de signe, soit parce que l'interlocuteur ne semble pas comprendre le signe.

Tableau 3 : Types de mots épelés

	nbre d'occurrences	%
Noms propres	44	31
Personnes	25	17
Lieux	20	14
Institutions	12	8
Marques de commerce		
Noms communs	23	16
Technique	19	13
Divers	143	100
Total		

Nous donnons en (4) des exemples de noms épelés.

- (4) Personnes
- N-E-L-S-O-N M-A-N-D-E-L-A
R-O-G-E-R M-O-O-R-E
I-R-D⁵
- Institutions
- R-É-P-U-B-L-I-Q-U-E
S-I-B-É-R-I-E
B-A-N-F-F
- Lieux
- Marques de commerce
- M-O-N-O-P-O-L-Y
R-O-L-L-S-R-O-Y-C-E

Les noms communs épelés ont été classés sous deux rubriques différentes : noms techniques et noms courants. La première englobe des termes techniques et scientifiques du français ou du vocabulaire spécialisé propre à un milieu culturel. La seconde comprend des mots variés du vocabulaire courant. Nous donnons en (5) des exemples de noms communs épelés.

- (5) Noms techniques
- É-L-E-C-T-R-O-N
S-C-H-I-Z-O-P-H-R-É-N-I-E
B-L-É V-I-N
- Noms courants
- T-A-L-E-N-T A-L-C-O-O-L-I-Q-U-E

⁵ Pour Institut Raymond Dewar.

5.1.1 Mots épelés par manque de signes

L'épellation ne touche en général qu'une seule catégorie de mots : le nom. Aucun autre type de mots n'est épelé. Cette observation est tout à fait conforme aux caractéristiques connues de l'emprunt. En effet, selon Haugen (1950), les éléments linguistiques susceptibles d'être empruntés se distribuent sur une échelle d'adaptabilité liée à l'organisation structurale où les noms prédominent. Weinrich (1968) postule que cette prédominance des noms peut s'expliquer de façon sémantique. Poplack, Sankoff et Miller (1968) expliquent la prédominance des noms lors d'emprunts par la combinaison du fait que les noms sont structurellement moins intégrés dans le discours de l'interlocuteur (ce qui facilite le transfert) et du fait que les noms sont les formes comportant le contenu lexical le plus important.

Les noms épelés se divisent en deux groupes : les noms propres et les noms communs. Les premiers désignent des personnes, des institutions, des pays et des marques de commerce. Les noms propres ne sont épelés que pour les personnes qui n'ont pas de nom signé ou pour les personnes dont l'interlocuteur ne connaît pas le nom signé (Desrosiers et Dubuisson, à paraître). Il peut s'agir de personnes dont on parle pour la première fois, que l'on ne connaît pas très bien ou de certains personnages réels ou fictifs. Les lieux dont les noms sont épelés sont ceux dont on ne parle pas très souvent. Les autres ont un nom signé. Quant aux institutions, elles comprennent les écoles, les associations de diverses sortes et des organismes nationaux ou internationaux. Comme la plupart des noms commerciaux, c'est-à-dire les noms de marques de commerce ou de produits manufacturés, les noms d'institutions sont surtout utilisés en LSQ, comme en français, sous forme de sigles.

Le corpus analysé comporte 42 noms communs et 101 noms propres dont le détail apparaît au tableau 3 ci-dessous. Les noms de personnes constituent la sous-catégorie la plus fréquemment épelée.

⁴ Nous avons cependant relevé 3 mots épelés qui pourraient être des adjectifs.

5.1.2 Mots épelés à équivalents signés

Les termes techniques et les noms propres, surtout les noms de lieux peu connus des locuteurs et les noms de personnes non familières, peuvent être considérés comme les seuls vrais emprunts. En effet, il est rare que ces noms aient des équivalents signés dans la langue. L'épellation des noms communs classés sous la colonne "noms courants", au contraire, semble avoir des motivations plus complexes, puisque la plupart du temps ces noms possèdent des équivalents signés connus de tous les signeurs quels que soient leur niveau d'instruction et leur appartenance sociale. Les raisons qui poussent un signeur à épeler manuellement un mot existant dans sa langue sont diverses :

1) Le signeur peut avoir des raisons de croire que son ou ses interlocuteurs ignorent le sens d'un mot, surtout s'il s'agit d'un terme technique ou spécialisé. Alors, l'épellation, réalisée immédiatement après le signe, permet de clarifier; elle peut faire partie de la définition du signe, c'est-à-dire qu'elle complète l'explication qu'en donne le locuteur. Dans notre corpus, l'épellation de certains mots classés sous la colonne noms techniques est sans doute motivée par ce type de raison.

2) Un mot est aussi épelé si au cours de la conversation le locuteur oublie le signe correspondant ou qu'il l'ignore tout simplement. Ce problème ne concerne pas que les sourds; les locuteurs des langues orales peuvent éprouver de la difficulté à trouver le terme qui correspond à une notion. Ils peuvent alors recourir à des mots d'une autre langue⁶. En LSQ, le locuteur peut contourner ce type de difficulté en expliquant le sens au moyen de mimes, en utilisant un classificateur et éventuellement en épelant. Il arrive souvent qu'un interlocuteur lui rappelle le signe qu'il cherchait.

⁶ En LSQ, tout comme dans les langues orales, ce genre d'oubli ne touche jamais les mots grammaticaux.

5.2 Emprunts par épellation

Battison (1978) décrit un certain nombre de signes de l'ASL qui sont formés à partir de configurations manuelles d'épellation. Ces signes peuvent contenir de deux à cinq configurations, diversement restructurées. Ce mode de formation de signes semble moins répandu en LSQ. Dans notre corpus, on trouve des signes constitués d'épellation de deux lettres et issus de signes couramment utilisés en français. Par exemple, les sigles LSQ, ASL, LSF sont épelés en escamotant la lettre médiane, ce qui donne respectivement LQ, AL, LF.

Même si dans le corpus nous n'avons trouvé que peu de signes dérivés de l'épellation, nous en avons observé plusieurs dans la langue. Nous en donnons des exemples en (6)⁷.

(6)	N-V	novembre
	J-L-L's	juillet
	O-T	octobre
	M-A-I	mai
	S-I	si

Ces signes se composent de la configuration initiale de l'épellation et d'une configuration intermédiaire pour les mots de quatre lettres ou plus. Nous verrons plus loin que l'une des stratégies utilisées par les signeurs pour réduire la durée de l'épellation consiste justement à n'épeler que la lettre initiale et une lettre intermédiaire. Dans le cas des mots moins longs (trois lettres ou moins), les configurations qui les constituent peuvent être réalisées simultanément, tel que dans le dernier élément de l'exemple (6).

6. Qualité de l'épellation

L'épellation compensatoire n'est pas toujours aussi stricte qu'on pourrait le croire. D'une part, des difficultés de transition

⁷ Chacun de ces signes, sauf les deux derniers, a une variante, qui est soit un signe de la langue soit un signe initialisé intégré morphologiquement. Ici, il n'y a pas de mouvement supplémentaire, la gémination étant représentée par un léger déplacement horizontal de la main, ce qui implique une tenue plus longue.

entre certaines configurations provoquent des modifications dans l'épellation, sans compter que les sourds n'ont parfois qu'une idée approximative de la séquence des lettres qui composent un mot. D'autre part, il arrive que le locuteur adopte certaines stratégies visant à raccourcir la durée de l'épellation. En effet, le temps de réalisation d'un mot épélé introduit pour la première fois dans la conversation est parfois considérablement long si on épelle vraiment toutes les lettres, chaque configuration étant maintenue pendant un court laps de temps afin de permettre à l'interlocuteur de la décoder. Qu'il s'agisse de la méconnaissance de l'orthographe d'un mot ou de l'application d'une stratégie réductrice, lorsque l'épellation n'est pas stricte, nous dirons qu'elle est altérée. Le tableau 7 présente le nombre d'altérations des épellations.

Tableau 7 : Nombre d'épellations et nombre d'altérations par locuteur

Locuteurs	L1	L2	L3	L4	L5	L6	L7	total
Nbre d'épellations	59	11	13	5	35	52	10	185
Nbre d'altérations	13	1	3	4	18	11	1	51
%	22	9	23	80	51	21	10	28

Le nombre d'altérations dans les épellations peut être supérieur à 50 %. Cependant, en moyenne, un peu plus du quart des mots épelés ne sont pas des épellations strictes.

6.1 Méconnaissance de l'orthographe

6.1.1 Approximation de la séquence de lettres

Dans bien des cas, les erreurs sont dues à l'ignorance du locuteur qui tente de rapporter un mot qu'il n'a lu que rarement. Ce type d'erreur se rencontre aussi dans les langues orales, où il arrive qu'un locuteur se trompe sur la prononciation d'un nom étranger ou d'un terme technique. Ce type d'erreur comprend : l'omission d'une ou de deux lettres (voyelle ou consonne) comme en (8).

- (8)

C-O-N-R-Y
C-O-N-N-Y
C-O-N-N-R-Y
Y-U-N-G
T-U-N-S-I-E
P-O-U-V-O-R
S-A-N

Connery
Connery
Connery
Young
Tunisie
pouvoir
Sean

Il comprend également des permutations de deux lettres et le remplacement d'une lettre par une autre⁹ :

- (9)

R-E-G-E-A-N
A-L-E-G-R-I-E
H-O-L-B-E
K-S-A-K-E
U-T-U-N-S-I-E
K-V-O

Reagan
Algérie
Holmes
saké
Tunisie
vodka

On peut supposer que le mécanisme de mémorisation de l'information linguistique des sourds diffère de celui des entendants. Un entendant conserve d'un mot une image sonore et globale. La plupart des sourds ont d'un mot une image visuelle, soit sous forme de signe, soit sous forme écrite. Certaines erreurs en épellation peuvent donc être expliquées par la difficulté qu'ont les sourds à ordonner correctement les séquences de lettres, par manque du support sonore.

6.1.2 Approximation du contour du mouvement

Un mot du français écrit est connu d'un signeur soit par ses lectures, soit parce qu'il en a observé l'épellation manuelle au cours d'une conversation. Dans ce dernier cas, le signeur conserve une certaine image du mot et il est capable de la reproduire plus ou moins fidèlement. En ce sens, Akamatsu (1985) introduit la notion de contour du mouvement (mouvement envelop) selon laquelle l'interlocuteur ne perçoit et ne mémorise que certaines configurations de l'épellation. Cela se produit dans un contexte familier où les interlocuteurs se

⁹ Il va sans dire que plusieurs types d'erreurs peuvent avoir lieu dans une même épellation.

sont confondues. Le L, qui est aussi une lettre à extension verticale, est maintenu alors que les deux lettres suivantes (A-N), peu visibles, sont omises. Il en est de même pour le E. Cette analyse est confirmée par le fait qu'en (11) les problèmes de transition entre deux lettres de configurations maximale-ment opposées sont inexistant. En effet, le mouvement de O à U est semblable à celui de O à B.

Ces comportements reliés à la forme des configurations sont présents dans le processus d'épellation quelles que soient par ailleurs les connaissances orthographiques du locuteur et les stratégies qu'il met en oeuvre pour réduire la durée de l'épellation.

6.2 Stratégies réductrices

En effet, les locuteurs utilisent plusieurs stratégies pour réduire la durée de l'épellation. Une première stratégie consiste à couper une ou plusieurs lettres de la fin d'un mot. Le signeur arrête en fait l'épellation dès qu'il sent que son interlocuteur est en mesure d'en comprendre le sens. Ce cas se produit surtout quand le mot a déjà été épélé ou encore lorsque le locuteur, par ignorance du signe propre, utilise, outre l'épellation, un signe approximatif (c'est-à-dire du même champ sémantique) ou un classificateur. L'interlocuteur manifeste alors sa compréhension en acquiesçant de la tête ou de la main, à moins qu'il n'épelle une des lettres suivant celle à partir de laquelle il a compris le sens du mot. Par exemple dans l'épellation de M-A-R-K-E-T-I-N-G, l'interlocuteur, après la perception du E peut épeler le T ou n'importe quelle autre lettre de la séquence TING pour signifier au signeur de ne pas continuer à épeler inutilement un mot long. Il est à noter aussi que les lettres non épelées sont souvent compensées par l'oralisation.

Une deuxième stratégie consiste à sauter certaines lettres intermédiaires. Cela n'est pas sans analogie avec les classes de mots de l'ASL, que Battison (1978) et Wilbur (1979) ont décrites. En ASL, certains signes sont formés de deux configurations si l'épellation en contient plus de deux. Les lettres sélectionnées sont celles qui occupent les positions initiale et

produit dans un contexte familier où les interlocuteurs se connaissent bien depuis longtemps et ont l'habitude de recourir à l'épellation pour désigner un objet usuel. Or c'est précisément dans ce contexte que l'épellation est particulièrement rapide, ailleurs elle est relativement lente.

Le contour du mouvement varie en fonction de la structure des configurations alphabétiques. Celles-ci se classent selon leur extension en trois groupes : a) les configurations à extension verticale (vers le haut), b) les configurations à extension horizontale et enfin c) les configurations à extension nulle. Partant de cette notion d'extension, nous faisons l'hypothèse que certaines altérations dans l'épellation en LSQ dépendent du degré de visibilité des lettres. Les configurations les plus visibles¹⁰ seraient celles dont l'extension est verticale, orientée vers le haut; les autres lettres, celles qui sont à extension nulle ou horizontale, seraient moins visibles. Nous donnons en (10) une répartition des lettres dans ce sens.

(10)	+ visibles	B	D	F	K	L	P
		R	U	V	W	Y	Z
	- visibles	A	C	E	G	H	I ¹¹ J
		M	N	O	Q	S	T X

Dans notre corpus, les lettres à extension verticale vers le haut sont rarement omises bien qu'elles puissent être impliquées dans divers types d'erreurs. En fait, les locuteurs intervertissent souvent des lettres de même catégorie, c'est-à-dire celles qui ont le même niveau de visibilité. Ainsi, dans le flux de l'épellation, le S peut être remplacé par le T ou le C, le M par le N, le B par le D, etc. De plus, quand deux lettres de catégorie différente sont adjacentes, si l'une d'elles est à extension verticale vers le haut, elle est rarement escamotée ou omise :

(11) B-O-B-L-G-R Boulanger

¹⁰ La visibilité d'une lettre peut être aussi déterminée par sa position dans le mot.

¹¹ Cette lettre a une extension verticale, cependant elle n'est pas très visible car il s'agit de l'auriculaire.

finale du mot. Cependant, il semblerait qu'en LSQ, une lettre intermédiaire est retenue au lieu de la lettre finale. Ainsi, on a :

- (12) S-A-K-E S-K (saké)
A-S-T-É-R-I-X A-T (Astérix)

Une troisième stratégie consiste à intégrer un signe dans l'épellation elle-même. En effet, si le nom à épeler contient une suite de lettres formant un mot pour lequel la LSQ possède un signe, le locuteur réalise ce dernier et épelle les autres lettres :

- (13) ÉCOLE¹² + I-O-G-I-E écologie
SI + D-A sida
VIEUX + P-O-R-T Vieux-Port
CHAMP + E-I-Y-S-É-E Champs-Élysées

7. Conclusion

Nous avons vu que les motivations de l'épellation sont de plusieurs types. Un signeur épelle si lui et/ou ses interlocuteurs ne connaissent pas de signe pour un mot ou que le signe n'existe pas. Un mot peut être épélé occasionnellement ou de façon récurrente et devenir alors un emprunt par épellation.

Quelles que soient les raisons qui poussent le signeur à l'utiliser, l'épellation subit souvent des altérations dont le signeur n'est généralement pas conscient. Une des principales causes d'altération des épellations est le besoin d'en diminuer la durée pour maintenir le flux de signes à un débit constant.

Les altérations comportent certaines régularités basées sur la forme des configurations manuelles et sur la position de la lettre dans le mot. Nous avons montré que le contour du mouvement joue un rôle important dans la perception du mot épélé et que les configurations les plus visibles sont les plus persistantes alors que les autres peuvent facilement être escamotées sans entraîner une perte d'information irrécupérable.

¹² Les signes sont représentés par leur glose écrite en majuscules.

Renvois

- Akamatsu, Tane (1985) "Fingerspelling Formulae: a Word is more or less the Sum of his Letters", in *SLR'83- Proceedings of the III International Symposium on Sign Language Research*, Silver Spring : Linstok Press, pp. 126-132.
- Akamatsu, Tane et David Stewart (1989) "The Role of Fingerspelling in Simultaneous Communication", in *Sign Language Studies*, vol. 65, pp. 361-374.
- Battison, Robbin (1978) *Lexical Borrowing in ASL*. Silver Spring, Maryland : Linstok Press.
- Desrosiers, Jules et Colette Dubuisson (à paraître), "Names in Quebec Sign Language and what they tell us about Quebec Deaf Culture," *Proceedings of the 5th International Symposium on Sign Language Research*, Salamanque.
- Dubuisson, Colette, Astrid Vercaingne-Ménard, Dominique Pinsonneault et Louis Desouvre (à paraître) "L'oralisation en langue des signes québécoise" in *Revue de l'ACLA*.
- Dubuisson, Colette et Marie Nadeau (coord.) (à paraître) *Études sur la langue des signes québécoise*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Haugen, Einar (1950) "The analysis of linguistic Borrowing, in *Language*, vol. 26, pp. 210-231.
- Mayberry, Rachel et Gloria Waters (1991) "Children's Memory for Sign and Fingerspelling in Relation to Production Rate and Sign Language Input", in Sipple et Fischer, *Theoretical Issues in Sign Language Research*, vol 2, pp. 211-229.
- Miller, Christopher (à paraître) "La structure interne des signes en LSQ" in Dubuisson et Nadeau (coord.).
- O'Grady, Lucinda, Karen Vanhoek et Ursula Bellugi (1990) "The Intersection of signing, Spelling and Script", in *SLR'87-Papers from the four International Symposium on Sign Language Research*, Hamburg, Signum Press, pp. 224-234.
- Padden, Carroll (1990) "Rethinking Fingerspelling: Part 2", in *Sign Post*, 4, pp. 2-4.

- Padden, Carroll (1991) "The Acquisition of Fingerspelling by Deaf Children", in Sipple et Fischer, *Theoretical issues in Sign Language Research*, vol 2, pp. 191-210.
- Poplack, Shana, David Sankoff et Christopher Miller (1988) "The Social Correlates and Linguistic Processes of Lexical Borrowing and Assimilation", in *Linguistics*, 26, pp. 47-104.
- Weinrich, Uriel (1968) *Languages in Contact. Findings and Problems*, Paris : Mouton.
- Wilbur, Ronnie (1979) *American Sign Language and Sign System*, Baltimore : UPP.

L'INTENSITÉ SPÉCIFIQUE DES VOYELLES DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

Jean DOLBEC, Université du Québec à Chicoutimi et CIRAL,
Conrad OUELLOU et Marise OUELLET, CIRAL, Université Laval

1. CADRE GÉNÉRAL ET ÉTAT DE LA QUESTION

Le travail dont il est fait ici état des résultats partiels s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche plus vaste¹ qui vise à dégager les principales caractéristiques prosodiques de l'oral spontané québécois. C'est dans la poursuite de cet objectif général que nous avons été amenés à nous intéresser au problème de la microprosodie, c'est-à-dire à l'ensemble des variations de fréquence, de durée et d'intensité qui sont conditionnées physiologiquement par la nature même de la voyelle ou par l'entourage phonétique. Ces variations liées à des contraintes articulatoires sont évidemment à distinguer des variations qui constituent l'objet habituel des études prosodiques, c'est-à-dire les variations qui ont une fonction linguistique comme marqueurs prosodiques, fonction que l'on cherche à mettre en relation avec la structure phonologique, syntaxique, voire sémantico-discursive.

Le fait que les différentes voyelles présentent des caractéristiques de F_0 , d'intensité et de durée propres est un fait bien attesté dans de nombreuses études portant sur diverses langues depuis les années trente (Taylor 1933, House et Fairbanks 1953, Lehiste et Peterson 1961 pour la fréquence; Fairbanks *et al.* 1950, Lehiste et Peterson 1959, Rossi 1971 pour l'intensité; Lehiste 1970, Santerre 1992 pour la durée). C'est ainsi que les /i/ sont réalisés en général avec une fréquence fondamentale plus élevée qu'un /a/ qui par contre tend à être réalisé avec une intensité plus forte que le /i/. On désigne sous le nom de *variations intrinsèques* ces variations qui sont conditionnées par la nature de la voyelle (Rossi 1981). On s'accorde également pour reconnaître l'existence de variations dites *co-intrinsèques* (Rossi 1981) imputables à l'entourage phonétique; le plus connu de ces phénomènes est l'influence des consonnes dites *allongantes* sur la durée des voyelles qui les précèdent. Des effets analogues, quoique moins importants, peuvent être observés pour la fréquence et l'intensité (di Cristo 1985).

Mais *pourquoi* se préoccuper de la microprosodie quand on cherche à étudier les caractéristiques prosodiques d'une variété linguistique? La réponse à cette question n'est pas simple. En effet, si l'existence des phénomènes de variations intrinsèques et co-intrinsèques ne fait pas de doute, l'accord est par contre beaucoup moins net en ce qui a trait à la place qu'il convient de leur accorder dans les études prosodiques.

1 Il s'agit du projet PROSO (Cl. Paradis, D. Deshaies, J. Dolbec, C. Ouellet) mené conjointement à l'Université Laval, Québec et à l'Université du Québec à Chicoutimi. (Subventions CRSH 410-90-1410; FCAR 92-ER-1111; Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi.)